



FORMATION

**Initiation au Maraîchage Sol Vivant :
les bases d'un projet
Formation 100% à distance**

Du 23 janvier 2025 au 23 avril 2025

PROGRAMME



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La formation **“Initiation au Maraîchage Sol Vivant : les bases d’un projet”** est organisée par **Ver de terre Production**.

Face aux pressions environnementales et sociales, le monde agricole est en transition et les agriculteurs sont amenés à faire évoluer leurs pratiques. De plus en plus de personnes souhaitent s’initier au maraîchage agroécologique, exprimant un besoin de formation.

La formation “Initiation au Maraîchage Sol Vivant : les bases d’un projet” vous permettra de connaître **les fondamentaux de l’agroécologie et des sols vivants et leurs applications pratiques en maraîchage**.

La formation se déroule sur trois mois, **du 23 janvier au 23 avril 2025**.

Elle regroupe des participants **ayant un projet professionnel en maraîchage à moyen ou long terme**; et est réalisée **entièrement à distance** via deux modalités :

- Des parcours de **e-learning** où seront accessibles 24/24h et 7/7j des cours vidéos, des exercices ainsi qu’un forum pour échanger avec les formateurs et les autres participants.
- Des **classes virtuelles**, pour échanger avec les maraîchers et des professionnels experts qui répondront à vos questions.

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

La formation a pour objectif de vous apporter **les savoirs et connaissances théoriques du maraîchage agroécologique et leurs applications pratiques**, pour vous projeter dans un projet professionnel agricole.

Les compétences visées sont :

- > Etre capable de **décrire les fondamentaux de l’agroécologie et du sol vivant**.
- > Etre capable **d’analyser la santé et le potentiel de fertilité d’un sol agricole** en s’appuyant sur des indicateurs, des outils de diagnostic et de mesures.
- > Etre capable **d’identifier et analyser des pratiques agroécologiques, dites de Maraîchage Sol Vivant, et caractériser leur mise en œuvre**.
- > Etre capable **d’identifier les postes clefs de la construction stratégique d’un projet maraîcher**.
- > Etre capable de suivre la mise en place des techniques et des optimisations agroécologiques **en utilisant des indicateurs environnementaux, économiques et sociaux**.



PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

La formation "Initiation au Maraîchage Sol Vivant : les bases d'un projet" s'adresse principalement à des porteurs de projet ayant **un projet professionnel en maraîchage agroécologique à moyen ou long terme**.

La formation est réalisée à distance, elle s'adresse à **un public national**.

Aucun prérequis n'est nécessaire pour réaliser la formation (seul l'accès à internet est nécessaire).

A noter : la formation requiert toutefois d'utiliser des outils informatiques type tableurs, il est conseillé de savoir se servir des fonctionnalités de base de ces outils pour suivre la formation. Si besoin, vous aurez accès à un tutoriel vidéo pour maîtriser les bases d'utilisation d'un tableur.

Personne à mobilité réduite (PMR) ou en situation de handicap (PSH) :

Nous recommandons au participant de signaler, dès son inscription, la nature de son handicap ainsi que ses besoins spécifiques, afin de l'accueillir dans des conditions optimales. Votre référente handicap : Sarah Bousseilaire – sarah.bousseilaire@verdeterreprod.fr

Délais d'inscription : les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 08 janvier 2025. Une fois votre inscription réceptionnée nous revenons vers vous dans un délai de 5 jours ouvrés.

MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

E-learning

Chaque participant à la formation reçoit un accès individuel et personnel à la plateforme de formation afin de suivre son parcours de formation, ainsi qu'un guide d'utilisation de la plateforme.

Les parcours de **e-learning** sont accessibles 24h/24 et 7j/7 sur la plateforme avec un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

Ils sont composés de différentes ressources pédagogiques : courtes vidéos accompagnées d'exercices, QCM, fiches techniques etc. Les participants réalisent ces parcours sur une période définie, à leur rythme, en autonomie.

Un suivi pédagogique et technique est assuré par l'animateur de la formation, avec qui les participants peuvent échanger tout au long du e-learning.

L'accès aux parcours e-learning est illimité pendant et après la formation.



Les participants peuvent télécharger les scripts, les supports de formation et la bibliographie des parcours e-learning.

Classes virtuelles

Les **classes virtuelles** sont des temps de formation pendant lesquels l'ensemble des participants se connecte et se réunit sur une plage horaire imposée.

Elles sont réalisées grâce à des outils de visio-conférence en ligne, permettant notamment de :

- Partager l'écran du formateur ou des participants
- Prendre la parole et échanger par chat en direct
- Utiliser la fonction "Tableau blanc" (par le formateur ou les stagiaires)
- Partager en ligne des vidéos ou des documents

Les classes virtuelles sont enregistrées et également disponibles en rediffusion sur la plateforme de formation pendant et après la formation.

Afin de s'assurer du bon déroulé de la formation en ligne, **une assistance technique et pédagogique** est mise en place pour les participants. Une animatrice est disponible par mail et téléphone 30 minutes avant le début de la classe virtuelle et pendant son déroulé pour assister techniquement les participants lors de la classe virtuelle. Les participants peuvent poser des questions via la plateforme e-learning ou directement par mail et téléphone à l'encadrant digital principal. Les participants reçoivent une réponse de correction automatique de la plateforme pour les exercices réalisés.

Assistance technique et pédagogique : roxane.schott@verdeterreprod.fr

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

E-learning

Au sein de chaque parcours e-learning, des quiz sont utilisés comme outils de validation d'acquis. Ils permettent de s'assurer, tout le long du parcours, que le stagiaire a bien compris le contenu de la formation.

Classes virtuelles

La formation compte 5 classes virtuelles. Il est obligatoire d'assister à au moins 80% des classes virtuelles, soit 4 d'entre elles.

Les absences aux classes virtuelles doivent être exceptionnelles et justifiées par mail au responsable de la formation au plus tard 48h avant la classe virtuelle.

Chaque classe virtuelle est accompagnée d'un questionnaire sur la thématique abordée, à compléter par les stagiaires.



L'intégralité des activités (quiz, exercices, évaluations etc.) sont à réaliser dans les délais de formation.

Certification et examen

La formation est certifiante, et permet de candidater à l'obtention de la certification professionnelle [RS5971 "Intégrer l'agroécologie dans son activité agricole"](#).

A ce titre, vous vous engagez à vous présenter à **un examen à distance** qui fait partie intégrante du parcours de formation et permet d'évaluer les connaissances et capacités acquises en e-learning et lors des classes virtuelles, dans le cadre d'un dossier individuel d'évaluation.

Les compétences évaluées par le référentiel de certification sont :

- C1 : Analyser la santé et le potentiel de fertilité d'un sol agricole en s'appuyant sur des indicateurs et des outils de diagnostic.
- C2 : Identifier et analyser les solutions techniques disponibles issues de l'agroécologie.
- C3 : Définir et caractériser la mise en œuvre de techniques en agroécologie en exposant les moyens à mobiliser.
- C4 : Suivre la mise en place des techniques et des optimisations agroécologiques en utilisant des indicateurs environnementaux, économiques et sociaux.
- C5 : Savoirs associés

<i>N° d'examen</i>	<i>Compétences évaluées</i>	<i>Modalités d'examen</i>
Examen 1 3h30	C1 C2 C3 C4 C5	Diagnostic de sol à partir de photos et d'éléments fournis. Questions ouvertes, questions fermées. Analyse et caractérisation d'un itinéraire technique. QCM final sur l'ensemble des thématiques de la formation (C5)

Un certificat de fin de formation attestant de l'atteinte des objectifs pédagogiques de la formation est remis à chaque participant le cas échéant.

Un parchemin de certification est remis aux participants après la formation si les résultats aux examens concordent avec les attentes de la certification visée.



INTERVENANTS ET FORMATEURS

Les parcours de e-learning et les classes virtuelles sont assurés par Roxane Schott, responsable pédagogique chez Ver de terre Production, qui est accompagnée par des intervenant(e)s extérieur(e)s possédant des compétences et une expertise dans un domaine particulier.

Edouard Stalin

Maraîcher en MSV depuis 2011 à La Ferme de la Mare des Rufaux (27), avec 200 arbres fruitiers plantés sur sa ferme. Passionné de nature, il se consacre à l'agroécologie tout en développant un volet pédagogique à l'attention des porteurs de projet en maraîchage biologique.

Guillaume Haelewyn

Maraîcher depuis 2017 au Jardin de Deux'Mains (14), maraîchage sol vivant agroforestier, fruits et œufs.

Corentin Moriceau

Maraîcher à la ferme des Buis (26) depuis 2018 en maraîchage sol vivant. Il anime des formations à destination des maraîchers.

Thiébaud Schaffhauser

Maraîcher aux Jardins de Wiedenthal (68) en maraîchage sol vivant depuis 2017.

CALENDRIER ET PROGRAMME DÉTAILLÉ

Durée totale : 50h30

- 12 parcours e-learning d'une durée totale de 37h
- 5 classes virtuelles d'une durée totale de 10h
- Examen : 3h30

Les **parcours e-learning (EL)** sont accessibles à la date renseignée et disponibles à vie par la suite. Pour chaque parcours, un **questionnaire d'évaluation des acquis** est à remplir par le stagiaire.

Les **classes virtuelles (CV) débutent à 14h sauf indication contraire dans le programme**, les journées sont données dans le programme ci-dessous. Un questionnaire sera à remplir par le stagiaire sur les thématiques abordées lors des classes virtuelles.

Les informations dans le calendrier ci-dessous sont **prévisionnelles** et sont susceptibles d'être modifiées en fonction de la disponibilité des formateurs et des imprévus inhérents à ce type de formation.



Format	Date	Intitulé	Intervenant
PARTIE 1 - Principes fondamentaux du sol vivant et diagnostic de sol			
Classe virtuelle	Jeudi 23/01/2025 (14h-16h)	Classe virtuelle d'accueil	Roxane Schott
<i>Présentation du déroulé de la formation, des modalités pédagogiques et de la certification, et présentation du groupe de stagiaires</i>			
E-learning	ouverture cours : 23/01/2025	Agroécologie : initiation (4h30)	
E-learning	ouverture cours : 23/01/2025	Le MSV de la théorie à la pratique (11h)	
E-learning	ouverture cours : 23/01/2025	Méthodologie du bilan humique (2h)	
E-learning	ouverture cours : 23/01/2025	Diagnostiquer la santé des sols : la boîte à outils (2h30)	
E-learning	ouverture cours : 23/01/2025	Diagnostiquer la santé des sols : comprendre et interpréter une analyse de sol (2h)	
Classe virtuelle	Jeudi 27/02/2025 (14h-16h)	Stratégie de démarrage de l'activité maraîchère et d'aggradation des sols	Edouard Stalin
<i>Stratégie de démarrage de l'activité maraîchère : choix du terrain et choix de la méthode de démarrage en fonction de son contexte</i>			
PARTIE 2 - Techniques de production en MSV			
E-learning	ouverture cours : 19/02/2025	Présentation d'itinéraires techniques et outil de modélisation (3h)	
Classe virtuelle	Jeudi 27/03/2025 (14h-16h)	Techniques de production en MSV	Corentin Moriceau
<i>Logique de construction et d'évolution des itinéraires techniques d'une ferme en maraîchage sol vivant, questions-réponses sur les techniques de production</i>			
Classe virtuelle	Jeudi 03/04/2025 (14h-16h)	Le quotidien du maraîcher	Guillaume Haelewyn
<i>Découverte du quotidien d'un maraîcher, équilibre entre vie professionnelle et personnelle, organisation de l'activité</i>			
PARTIE 3 - Enjeux de la stratégie d'entreprise			
E-learning	ouverture cours : 11/03/2025	Introduction à la conduite de l'irrigation en maraîchage (1h30)	
E-learning	ouverture cours : 11/03/2025	Penser sa pépinière maraîchère (1h30)	
E-learning	ouverture cours : 11/03/2025	Le bâtiment maraîcher : point clef de la logistique (1h30)	



E-learning	ouverture cours : 11/03/2025	Enjeux et méthodologie de la planification maraîchère (1h30)	
E-learning	ouverture cours : 11/03/2025	Stratégie de commercialisation en maraîchage diversifié (5h)	
E-learning	ouverture cours : 11/03/2025	Mettre en place un étal de marché attractif (3h)	
Classe virtuelle	Jeu di 10/04/2025 (14h-16h)	Rétrospective sur un parcours d'installation et suivi d'indicateurs	Thiébaud Schaffhauser
<i>Chronologie d'installation et suivi d'indicateurs économiques, agronomiques, sociaux</i>			
EXAMEN 3h30	<p>Principes agronomiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier et décrire des pratiques agronomiques et dégradantes des sols - Diagnostiquer un sol sur la base de photos et documents fournis - Choisir des pratiques pour la mise en culture d'une parcelle agricole <p>Techniques de production en MSV</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser et caractériser la mise en oeuvre d'un itinéraire technique à partir de contraintes données - Identifier et décrire des indicateurs de durabilité économique, environnementale et sociale <p>QCM (Questionnaire à choix multiples) final</p> <ul style="list-style-type: none"> - Questions fermées sur l'ensemble des thématiques abordées dans la formation 		
Le mercredi 16 avril (9h-12h30)			
ou le jeudi 17 avril (14h-17h30)			
<i>Créneau à choisir au moment de l'inscription</i>			
Fin de la formation le mercredi 23 avril 2025			



TARIFS ET FINANCEMENT

Quel que soit le mode de financement, **25€ TTC de frais de dossier** sont à régler à l'inscription.

Financement avec vos droits CPF

Le coût d'inscription à cette formation s'élève à 990 € TTC.

Cette formation vous délivre une certification professionnelle reconnue par l'État, vous pouvez donc utiliser vos droits à la formation disponibles sur votre compte personnel de formation (CPF) pour financer cette formation. Le CPF est utilisable tout au long de votre vie active (y compris en période de chômage) pour suivre une formation qualifiante ou certifiante. Le CPF a remplacé le droit individuel à la formation (Dif).

Si vous n'avez pas les crédits CPF suffisants, il est possible de mobiliser France Travail ou votre employeur pour compléter le paiement.

Depuis le 1er mai 2024, pour toutes formations financées par le CPF, un reste à charge de 100€ vous sera demandé lors de votre inscription sur le site moncompteformation.gouv.fr

Financement autonome

Pour les participants qui ne peuvent bénéficier d'aucune prise en charge et qui souhaitent auto-financer leur participation à la formation, le coût d'inscription à cette formation s'élève à 990 € TTC.

Un paiement de 30% est demandé 14 jours après la signature du contrat de formation.

